

2012 : FINIE L'INSPECTION...

LES ENSEIGNANTS VONT SE FAIRE ENTRETENIR !

Fin de la note pédagogique

Un décret, adopté en juillet 2010, prévoit la disparition de la notation administrative pour tous les fonctionnaires et son remplacement par un entretien individuel annuel avec le supérieur hiérarchique direct. Une réforme qui, dès janvier 2012, touchera notamment l'Éducation nationale. Pour l'heure, on ne sait pas comment évoluera la notation pédagogique des enseignants mais on peut légitimement se demander si elle ne sera pas amenée à suivre le même modèle.

Après le soulagement de voir disparaître ce système infantilisant de notation, on peut néanmoins craindre le pire pour la nouvelle mouture. Et, même si rien n'est encore officiel, voilà ce qui pourrait se profiler pour constituer la dernière pierre de l'œuvre (anti-)pédagogique du premier mandat sarkozyste : trouver comment mettre au pas les profs !

Voilà ce qui se profile...

Dans le primaire, il sera compliqué, sinon impossible, pour les Inspecteurs de l'Éducation nationale de rencontrer, chaque année, tous les enseignants de leur circonscription. Les directeurs d'école devraient donc logiquement voir leurs prérogatives étendues afin de leur permettre, désormais, de réaliser ces entretiens avec leurs collègues. Ainsi le directeur d'école deviendrait respon-

sable de l'évaluation pédagogique de l'ensemble de ses collègues et il pourrait leur fixer des objectifs annuels à réaliser. Autant dire que cette réforme donne, tout bonnement, un véritable pouvoir hiérarchique à des directeurs qui, jusqu'alors, n'étaient que de simples collègues.

Mais ce n'est pas tout ! Les évaluations d'écoles, jusqu'alors pratiquées de manière « expérimentale », devraient se généraliser tous les trois ou quatre ans. Autrement dit, l'Inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription, éventuellement accompagné d'un autre IEN, pourrait venir inspecter l'école sur plusieurs

Le directeur d'école deviendrait responsable de l'évaluation pédagogique

jours. Il ne s'agirait pas nécessairement de séances pédagogiques devant élèves (le contrôle pédagogique étant laissé à la charge des directeurs) mais, plutôt, d'évaluations des obligations administratives ou du fonctionnement entre collègues. Le tout serait couronné par un audit auprès des parents sur leurs relations avec l'école et avec l'équipe éducative.

On voit bien là, pour les élèves, le passage du statut d'usagers à celui de clients, préambule nécessaire à toute privatisation. Or c'est, exactement, la même formule qui a été mise en œuvre à France Telecom, à la Poste, à EDF-GDF, à Pôle Emploi et dans toutes les adminis-

trations qui se sont faites privatiser, ces dernières années, avec les dégradations des conditions de travail que l'on connaît et qui ont engendré : surmenage, dépression voire suicide...

Luttons pour une école émancipatrice !

La CNT-Éducation a toujours dénoncé le caractère infantilisant des inspections et elle continue d'appeler à les refuser aux côtés du Collectif Anti-Hiérarchie dont elle est partie prenante. La CNT-Éducation porte un projet d'éducation émancipatrice et autogérée qui doit être mené par l'ensemble des acteur-ric-e-s de la communauté.

Cela passera, entre autre, par le partage des compétences liées au fonctionnement et à la gestion du lieu de travail. C'est donc tout naturellement qu'elle appelle l'ensemble des collègues (directeurs ou non !) à **refuser la mise en place d'un nouveau statut de directeur** qui en ferait, inévitablement, un supérieur hiérarchique. S'il est bien vrai que « le pouvoir est maudit » (Louise Michel), la création de ce nouveau statut de chefaillon reviendrait à tracer, pour nous, **une croix sur notre liberté pédagogique** et sur les conditions – nécessaires mais non suffisantes – d'une éducation émancipatrice à laquelle ont droit tous nos élèves.



RECEVEZ UN NUMÉRO GRATUIT DE **N'AUTRE école** REVUE DE LA CNT ÉDUCATION

Merci de remplir ce formulaire et de nous le renvoyer pour recevoir gratuitement le prochain numéro.

Nom : Prénom : Adresse :
 Code Postal : Ville : Pays : Profession :
 Mail : **N'AUTRE école - CNT-FTE, 33 rue des Vignoles 75020 Paris**